

développement économique (O.C.D.E.), Communauté européenne. (Le Canada, depuis peu, est lié à celle-ci par un lien contractuel).

Le *Bureau des affaires de l'hémisphère occidental* coordonne les relations du Canada avec les États-Unis, les pays d'Amérique latine et les Antilles du Commonwealth. La *Direction des États-Unis d'Amérique* s'occupe de tous les aspects des relations existant entre le Canada et les États-Unis (c'est avec ce pays que le Canada entretient les relations les plus importantes) et donne des conseils sur toute une gamme de problèmes intéressant les deux pays, notamment sur les problèmes de l'environnement. Il incombe aussi à cette direction de contrôler les activités de l'ambassade du Canada à Washington et de quinze consulats et consulats généraux disséminés aux États-Unis. Les vingt pays d'Amérique latine, y compris les îles antillaises de Cuba, de la République Dominicaine et d'Haïti, relèvent de la *Direction de l'Amérique latine*, qui est aussi chargée de conseiller l'observateur canadien à l'Organisation des États américains (O.E.A.) ainsi que les représentants du Canada au sein de divers autres organismes inter-américains. La *Direction des Caraïbes* est responsable des relations du Canada avec les Antilles du Commonwealth, les Bermudes et le Surinam (dix-neuf États territoriaux au total) et s'occupe de certains aspects des relations du Canada avec la principale organisation de la région, la Communauté et le Marché commun des Caraïbes (CARICOM).

Bureaux «fonctionnels»

Alors que les bureaux précédents correspondent chacun à une région donnée, les bureaux suivants se définissent par leur fonction. Ce sont: les Bureaux des affaires technologiques et économiques; de la défense et du contrôle des armements; des affaires juridiques; des affaires consulaires; des affaires des Nations Unies; des affaires publiques; et de la coordination.

La réalisation des objectifs du Ministère repose sur la collaboration établie entre les bureaux «fonctionnels» et les bureaux géographiques. Chaque bureau géographique, en tant que centre de coordination chargé de l'élaboration et de la gestion de certains projets et programmes (chacun intéresse un pays donné), veille à ce que les opérations des missions respectent la ligne d'action des bureaux «fonctionnels». De même, les bureaux «fonctionnels» respectent les